

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L, GODET V. LEROUX J. TESSIER L. BROSSEAU H. BERNIER T. GEAIS J, FARDEAU-FUSEAU M

Excusés : LANDREAU T, CLERGEAU S.

PRESENTATION SOCIETE VOLTALIA : PROJET AGRIVOLTAÏQUE

La société VOTALIA représentée par Nicolas Chapellon, responsable territorial grand Ouest, Julie Tang, cheffe de projet et Vincent Morineau, initiateur de projet sont intervenus pour présenter leur projet d'installation d'agrivoltaïque sur l'exploitation de Christophe RIMBAUD à Belle-Arrivée. Voltalia est une entreprise française créée en 2005 pour la conception, le financement, la gestion du projet, l'exploitation, la maintenance et la vente d'énergies renouvelables. Leur rôle est de faire cohabiter une activité agricole la plus significative et une activité de production solaire. Il fait démontrer un intérêt agronomique, les installations sont étudiées au cas par cas en fonction du type d'exploitation. Il ne doit pas y avoir de changement pour l'agriculteur. Le projet serait établi sur une durée de 30 ans. Christophe explique que cela fera de l'abri en plus pour les animaux, cela ne change pas les rendements sous les panneaux. La surface d'étude est prévue sur 30 hectares qui sera sans doute différente de la surface d'exploitation. Une étude d'environ 2 ans est faite pour évaluer tous les points (biodiversité, étude géotechnique, raccordement étude paysagère...). L'électricité serait renvoyée sur le poste de la Blanchardière à 18 km. Les revenus agricoles doivent être supérieurs ou égaux aux rendements actuels avec l'installation. La société demande une délibération de principe pour pouvoir débiter l'étude du projet. Le conseil municipal décide de prendre le temps de la réflexion et attend d'avoir d'autres éléments avant de se prononcer.

PROJET LOTISSEMENT PASSAGE DES JARDINS

A l'initiative de Cabinet Jeanneau Rigaudeau Seydoux, une rencontre a eu lieu avec le SIEMML, l'entreprise BOUCHET, VEOLIA Eau et service de l'assainissement de Cholet Agglomération. Le début des travaux est prévu début juin avec le décapage de la terre végétale. La voirie provisoire sera réalisée en juillet pour les 4 lots. Le lot 4 sera vendu à un prix plus élevé en raison du bâtiment existant sur la parcelle. L'accès du passage des jardins sera sécurisé pour le passage des enfants pour la cantine. Il est rappelé que le prix d'achat de la grange était de 37 000 €. Celle-ci ne fait pas partie des lots en vente actuellement.

Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente par parcelle comme suit :

- Lot N°1 d'une surface de 318m² : 25164.37 euros TTC dont 1664.37 euros de TVA sur marge
- Lot N°2 d'une surface de 466m² : 37551.56 euros TTC dont 2551.56 euros de TVA sur marge
- Lot N°3 d'une surface de 508m² : 40750.63 euros TTC dont 2750.63 euros de TVA sur marge
- Lot N°4 d'une surface de 525m² : 48988.35 euros TTC dont 3988.35 euros de TVA sur marge

TRAVAUX ESPACE FETES ET SAVEURS

Travaux : Cyril Fardeau finalise l'installation du podium. Mercredi et jeudi l'entreprise de nettoyage doit intervenir. L'enrobé est prévu vendredi 19 par l'entreprise BOUCHET. Le matériel commandé à Ouest occasion est livré et le matériel commandé chez Manutan sera livré jeudi 18. Jocelyn se charge de récupérer les commandes chez Casa et la Foir'Fouille ainsi que Néoforme. L'aménagement de la salle est prévu samedi à partir de 9h. Michel Chauveau a eu la formation pour les Vélux. La commission sécurité a donné un avis favorable.

Inauguration : Jocelyn contacte le rédacteur de TLC pour l'inauguration. Il a préparé un document retraçant les caractéristiques de la nouvelle salle. Un tableau a été mis à disposition pour s'inscrire pour se répartir les tâches pour l'inauguration. Le rendez-vous est fixé à 17h30 le vendredi 3 mai pour la préparation et à 10h30 le samedi 4 mai. L'ensemble de la population est invité à l'inauguration, l'Espace Fêtes et Saveurs sera ouvert au public.

Astreinte : Un numéro d'astreinte sera mis en place avec le téléphone de la mairie. Un tableau est envoyé pour s'inscrire pour que les élus choisissent 2 week-ends d'astreinte d'ici la fin de l'année. A revoir pour les locations en semaine, et s'il faut prévoir un état des lieux pour toute réservation (AG par exemple). A revoir également qui fera les états des lieux et comment faut-il compter la réservation si le demandeur souhaite avoir la salle la veille pour la préparation.

SALLE DE LA NONGILLE

La délibération N°2023-057 du 23 octobre 2023 fixait les tarifs et les dates de location possible pour la salle de la Nongille pour 2024 en tenant compte du calendrier scolaire. Il est constaté une omission relative à la période estivale. Le conseil municipal vote à l'unanimité l'ouverture des locations pour la période du 1^{er} juin 2024 au 1^{er} septembre 2024 pour cette salle.

RENOUVELLEMENT PEDT

Le PEDT arrive à échéance cette année. Un point sur ce qui été fait sur les 4 dernières années et sur ce que l'on souhaite pour les 4 prochaines années.

Suite aux diverses rencontres, il a été relevé la nécessité de prévoir un cheminement sécuritaire à partir de l'école, si possible le mettre en place pour septembre. Il est également envisagé un temps fort par an sur l'un des thèmes abordés.

DEMANDE DE PRET DE MATERIEL POUR LES CERQUEUX

La commune des Cerqueux demande une liste du matériel disponible pour leur rassemblement des communes au nom burlesque pour le 6 et 7 juillet 2025. Il faut voir ce que l'on garde en vivier pour la commune.

La commune délibère pour un prêt gracieux.

EPICERIE DE JUSTINE

Arrêt de son activité au 26/04. Reprise par l'Epicerie d'Armelle à partir de septembre.

BATIMENTS

Les placards de la maison de l'enfance ont été posés par Michel Chauveau et Arnaud.

Le déménagement du lave-vaisselle de la salle du parc se fera plus tard en raison du centre aéré qui utilise la salle la première semaine des vacances. Les travaux de plomberie de menuiserie et de peinture sont prévus début mai. Les aînés pourraient utiliser la salle à partir de fin mai début juin.

CHOLET AGGLOMÉRATION

Environnement : Michel Chiron indique qu'il y a 1500 corbeilles sur l'Agglo. Et que certaines communes ont fait le choix de ne plus en mettre, cela se passe bien. Cette année les achats seront subventionnés pour les 2 types de corbeilles. Il y en a 11 actuellement sur la commune. Il faudra prendre une décision dans le mois à venir.

Station d'épuration : le projet étant dans le périmètre du château il fallait donc l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Le permis va enfin pouvoir être déposé avec un retard de 6 mois.

Déchèterie : l'ouverture est prévue en 2026. L'Agglo encourage le compostage individuel. Il faudrait prévoir un composteur collectif. Le ramassage du Bio compost toutes les semaines a été abandonné.

DIVERS

Espaces verts : le devis Plantagenêt a été modifié car l'aménagement du rond-point route de Vihiers ne pourra pas être réalisé en raison du passage de camions pour les futures éoliennes installées sur Yzernay. Il y aura un dédommagement financier. Un courrier sera fait pour le passage du jury « village fleuri ».

Restaurant O Gourmand : ouverture de la vente de tabac au 16 avril.

Bibliothèque : mutation de Géraldine LISKA, départ en mai.

Exposition sur les bancs de l'école : l'inauguration est fixée mardi 4 juin à 18h30

Prochaines réunions en 2024 : 13 mai, 10 juin, 15 juillet